

DELIBERATION N° 80/108 : VESTIAIRES-DOUCHES DU PLATEAU - CONTRAT D'INGENIERIE  
AGORA LORRAINE

Monsieur RAVERDEL, 1er Adjoint, chargé des travaux, rappelle à l'Assemblée que le Cabinet AGORA-LORRAINE a été désigné pour une opération de construction d'un bâtiment vestiaires-douches dans la zone de loisirs du Plateau par une délibération du Conseil Municipal du 24 Octobre 1979 N° 79/144.

Celui-ci donne lecture de la proposition du contrat d'ingénierie du Cabinet AGORA LORRAINE pour la construction des vestiaires-douches du Plateau d'un montant de 23 487 F 07 T.T.C.

- les crédits nécessaires ont été inscrits à la section d'investissement du budget primitif 1980.